

Les années se suivent, mais pas les récoltes de miels



Christian PONS
Président de l'UNAF

En effet, depuis maintenant plusieurs mois, les conditions climatiques sont désastreuses. Le bouleversement climatique n'est pas un vain mot. Gel, pluie, froid, vent persistant, orages parfois : de très nombreuses régions de notre territoire sont touchées par les caprices de la météo. A ce jour, les récoltes sont quasi inexistantes pour la plupart des apiculteurs (acacia, printemps, garrigue, thym, pissenlit, etc.). Afin d'aider les apiculteurs à passer ces périodes difficiles,

l'UNAF vient de demander aux autorités compétentes l'activation du dispositif « calamité agricole », tant au niveau national qu'au niveau régional. Nous avons ainsi sollicité le ministère de l'Agriculture, l'Assemblée des départements de France, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, les préfets, l'Association des maires de France. Pour les syndicats apicoles départementaux, n'oubliez pas d'intervenir aussi auprès de vos élus (maires, conseillers départementaux et régionaux) qui peuvent abonder à leur tour aux aides accordées dans le cadre des calamités agricoles. Vous êtes nos relais et nous comptons sur vous.

Concours des miels de France

Le Concours des miels de France a eu lieu le 23 juin comme prévu sur plusieurs sites. Ce fut une réussite exemplaire, bien au-delà de nos espérances ! De nombreux apiculteurs ont été récompensés du fruit de leur travail. Des médailles d'or, d'argent et de bronze ont été attribuées, sans oublier les « coups de cœur » pour les miels rares. Nous préparons déjà le prochain concours et, toujours innovant, après les pains d'épices nous ouvrons le concours aux nougats et hydromels. Pour cette belle journée conviviale et positive et pour l'organisation sur les différents sites, je dois remercier sincèrement et chaleureusement tous nos fidèles partenaires qui ont été exemplaires.

APIdays®

Après une année particulière, marquée par le contexte sanitaire, la 12^e édition des APIdays® s'est déroulée du jeudi 17 au samedi 19 juin sur l'ensemble du territoire (métropole et outre-mer). Heureux de pouvoir enfin partager un moment de retrouvailles, le public a répondu présent. Les scolaires n'ont pas été en reste et de nombreuses classes, toujours très intéressées par l'abeille et son environnement, ont participé aux animations. Ce travail de sensibilisation pédagogique est plus que jamais essentiel. Là aussi, les partenaires du programme Abeille, Sentinelle de l'Environnement® ont joué le jeu et nous les remercions.

Miel bio

Nous suivons toujours plusieurs dossiers dont trois particulièrement d'actualité : le Plan pollinisateurs, les emplacements de ruchers et l'ONF et la nouvelle réglementation française du miel bio.

Pour se mettre en conformité avec la réglementation européenne, la réglementation française du miel bio en France est en train d'évoluer. Certains voudraient faire croire au consommateur qu'un miel pourrait dorénavant être bio sans tenir vraiment compte de l'aire de butinage (cultures conventionnelles et/ou bio...) alors qu'il serait identique à un autre miel non bio comme les analyses le prouvent. Il suffirait que les ruches demeurent durant plus de 50 % de la saison en zone sauvage ou en cultures biologiques pour que l'on puisse faire le reste du temps du miel de tournesol bio sur des tournesols conventionnels. Seul le travail de l'apiculteur sur la ruche serait pris en compte... Pour parvenir à nous faire avaler cette aberration franco-française, grâce à des tours de passe-passe intellectuels et d'écritures, un guide de lecture devrait voir le jour. Bien sûr, tout ceci est fait avec l'accord et la bénédiction de l'INAO, de l'ITSAP, d'ADA France ainsi que des syndicats généralistes (FNSEA, Confédération paysanne, Coordination rurale). Je m'interroge sur les réelles motivations de ces prises de position...

Les deux syndicats majoritaires représentant les apiculteurs, l'UNAF et le SNA, sont absolument contre ce projet car l'un et l'autre sont favorables à un vrai miel bio qui ne trompe pas le consommateur.

A cet effet, nous avons proposé une formule évolutive afin que les apiculteurs actuellement en bio ne soient pas pénalisés. Par étape, en quelques années, les aires de butinage devraient être essentiellement, c'est-à-dire à plus de 90 %, en cultures biologiques ou sauvages.

Nous ne souhaitons pas que nos consommateurs, découvrant la supercherie, ne portent l'opprobre sur l'ensemble des miels...

Représentativité

Actuellement, nos demandes, propositions contributions, courriers, etc., ne sont pas suffisamment pris en compte, ni par le ministère ni par les organismes nationaux ou régionaux compétents.

Si nous voulons être mieux entendus – et nous le pouvons – nous devons clairement et précisément mettre en avant ce que nous représentons comme structure syndicale. Nous devons donc réactualiser nos données pour connaître et faire connaître le nombre de professionnels qui adhèrent actuellement à notre syndicat, à partir de 200 colonies, et le nombre de colonies que cela génère sur le plan national, et la même chose pour les pluriactifs (de 50 à 200 ruches) et les apiculteurs familiaux ou de loisirs (moins de 50 ruches). Je demande donc instamment à tous nos représentants syndicaux de communiquer à l'UNAF ces informations à jour et au plus juste dans les meilleurs délais, même si je sais combien c'est difficile en pleine saison apicole. Mais comme nous dérangeons et que nous défendons becs et ongles les apiculteurs, soyez assurés que nos détracteurs en profiteraient si nous ne pouvions pas argumenter très rapidement. Plus que jamais, ils souhaitent nous évincer des décisions et des perspectives apicoles.

En espérant que la météo redevienne favorable, je vous souhaite, à toutes et à tous, de belles récoltes estivales !